

Enquête publique pour normes ETSI

(Update : 3 décembre 2018)

Contenu

- [Général](#)
- [Note explicative concernant l'approbation des projets de normes](#)
- [Formulaire-réponse](#)

Général

Dans le cadre du fonctionnement belge pour ETSI, l'opérateur sectoriel ICT met à l'enquête publique les projets suivants de normes européennes de télécommunications.

Les dates limites pour commentaires à l'opérateur sectoriel sont 2 semaines avant les dates limites d'ETSI ([voir raison ci-dessous](#))

AP 20181225 - [Date limite pour commentaire à l'opérateur sectoriel ICT : 17/12/2018](#)

AP 20190101 - [Date limite pour commentaire à l'opérateur sectoriel ICT : 17/12/2018](#)

AP 20190124 - [Date limite pour commentaire à l'opérateur sectoriel ICT : 07/01/2019](#)

V 20190126 - [Date limite pour commentaire à l'opérateur sectoriel ICT : 14/01/2019](#)

V 20190201 - [Date limite pour commentaire à l'opérateur sectoriel ICT : 19/01/2019](#)

AP 20190219 - [Date limite pour commentaire à l'opérateur sectoriel ICT : 05/02/2019](#)

Les remarques au sujet de ces projets de normes ETSI (European Telecommunication Standards Institute) doivent être envoyées à Agoria ,l'opérateur sectoriel reconnu par NBN pour le domaine ICT, avant la date-limite indiquée :

Opérateur Sectoriel de Normalisation Agoria ICT

Att. Monsieur M. Cumps

Bd. A. Reyers 80

1030 Bruxelles

site web : <http://www.ictstandards.be>

e-mail : centraloffice@ictstandards.be

Un [formulaire-réponse](#) , ainsi que des directives concernant le format des commentaires, sont joints à la fin des listes ci-dessous.

Note explicative concernant l'approbation des projets de normes.

Les listes ci-après comportent deux variantes pour l'approbation des projets de normes ETSI.

La **première variante** est le EN Approval Procedure (ENAP ou AP), où l'enquête publique (PE, Public Enquiry) et le vote final national (V, vote) sont réunis dans un processus. Ce processus d'approbation est la procédure normale.

La **deuxième variante** est la procédure d'approbation en deux étapes – Two-step Approval Procedure (TAP) – où l'enquête publique (PE, Public Enquiry) est suivie par le vote national final (V, Vote). Cette procédure d'approbation est utilisée pour les normes européennes élaborées en collaboration avec CEN et/ou CENELEC.

Les commentaires et positions de vote sont, après une position commune belge est déterminée, envoyées par le NBN à l'ETSI.

Le processus pour arriver à une position commune peut prendre un certain temps et même nécessiter une réunion. C'est pourquoi tout commentaires doit parvenir à l'opérateur sectoriel ICT au moins deux semaines avant la date-limite imposée par l'ETSI. La position commune est communiqué par l'opérateur sectoriel à l'ETSI.

Enquêtes publiques et votes ouvertes

Date limite pour commentaires à l'opérateur sectoriel ICT : 17/12/2018
AP 20181225

ETSI EN 303 345-1 Broadcast Sound Receivers; Part 1: Generic requirements and measuring methods
V1.1.0 (2018-09)

Date limite pour commentaires à l'opérateur sectoriel ICT : 17/12/2018
AP 20190101

ETSI EN 303 471 Environmental Engineering (EE); Energy Efficiency measurement methodology and metrics
V1.0.0 (2018-10) for Network Function Virtualisation (NFV)

Date limite pour commentaires à l'opérateur sectoriel ICT : 07/01/2019
AP 20190124

ETSI EN 319 522-4-1 Electronic Signatures and Infrastructures (ESI); Electronic Registered Delivery Services;
V1.1.2 (2018-10) Part 4: Bindings; Sub-part 1: Message delivery bindings

Date limite pour commentaires à l'opérateur sectoriel ICT : 14/01/2019
V 20190126

ETSI EN 319 531 Electronic Signatures and Infrastructures (ESI); Policy and security requirements for
V1.1.0 (2018-11) Registered Electronic Mail Service Providers

Date limite pour commentaires à l'opérateur sectoriel ICT : 19/01/2019
V 20190201

ETSI EN 319 521 Electronic Signatures and Infrastructures (ESI); Policy and security requirements for
V1.1.0 (2018-12) Electronic Registered Delivery Service Providers

Date limite pour commentaires à l'opérateur sectoriel ICT : 05/02/2019
AP 20190219

ETSI EN 303 213-3 Advanced Surface Movement Guidance and Control System (A-SMGCS); Part 3:

V1.2.0 (2018-11)

Community Specification for application under the Single European Sky Interoperability Regulation EC 552/2004 for a deployed cooperative sensor including its interfaces

[RETOUR](#)

Formulaire-réponse

Template for comments on Draft ETSI EN's.

<Number approval procedure> ; Comments on draft EN <ETSI number>

Example : AP20130409 : Comments on draft EN 300 019-2-4

Comments are provided in the following table :

National Committee	Clause/ Subclause	Paragraph Figure/Table	Type of comment (General, Technical or Editorial)	Comments	Proposed change

Guidelines how to structure and dispatch comments

1 Word processor

- Write the comments in Word for Windows.
- The language should preferably be English.

2 Numbering

- Number comments sequentially, e.g. for Belgium: BE 1, BE 2, BE 3, etc.
- Indicate whether the comment is general, technical or editorial.
- Make only one single point for each numbered comment.
- Apply page numbering throughout the document.

3 Clause references

- Identify the relevant clause or subclause for each comment.
- Identify the paragraph or item number within the clause or subclause.
- Identify the figure or table number for comments against figures or tables.
- Do not make references to page numbers.
- Make comments in clause order, e.g. comments on clause 5 should appear before comments on clause 6.
- Place general comments first.
- Propose an amendment for each comment, under the same comment number.
- Justify the proposed amendment.

4 Dispatch

- Put the comments for all deliverables in the same file only.
- Send your comments by e-mail to marc.cumps@agoria.be

RETOUR